

MAIRIE  
DU



FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : 11
- présents : 07
- votants : 07

L'an deux mil treize, le vingt huit juin à 20 heures 30,  
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session  
ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de **PESCE André**, Maire de la Commune.

**Date de convocation :** 21/06/2013

**Présents :** Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., JACOMET M., LEYDET P., REYNAUD P. et Mme  
GIORDANO E.

**Absents excusés :** Mrs DROGOUL- SPANU D. MASSE O. et Mmes OBRADOS A., RIGault N..

**Objet:** aménagement de la forêt communale

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du contenu du document d'aménagement de la forêt communale de LE FUGERET pour la période 2012-2031 que l'Office national des Forêts a élaboré en concertation avec lui.

Ce projet a pris en compte la décision de la commune de surseoir à toute coupe de bois pendant cette période.

Les services de l'ONF proposeront chaque année un programme de travaux et un programme de coupes conformes à cet aménagement et l'Assemblée Délibérante décidera de la pertinence ou de la réalisation de ces travaux.

De plus l'ONF est chargé d'élaborer le document technique destiné à la consultation du public, conformément aux dispositions des articles D212-6 et D212-1 2° du Code Forestier et de le transmettre aux services de l'Etat, en vue de sa mise à disposition sur les sites internet de la Préfecture de Digne et de la Sous-Préfecture de Castellane.

*Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus*



André PESCE  
Maire de LE FUGERET

RF  
Sous-préfecture de Castellane  
Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR : 01/07/2013  
004-210400909-20130628-2013\_018-DE